

Pré-de-la-Cour 4
Case postale 35
CH-1564 DOMDIDIER

Tél. 026 672 33 33
administration@belmont-broye.ch
www.belmont-broye.ch

RECOMMANDÉ

Monsieur et Madame
Daniel Akuatse et
Valérie Akuatse Brand
Route de Saint-Aubin 51
1564 Domdidier

Réf. SF/PhB/MK
250828_LR voisins

Domdidier, le 2 septembre 2025

Mise à l'enquête - secteur Domdidier

N° dossier	2025-6-00537-S
Objet	Pose de palissades
Lieu	Route de Saint-Aubin 49 article № 10795 RF
Requérant	Thibault Lambolez, Route de Saint-Aubin 49, 1564 Domdidier

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la demande de permis de construire citée en marge a été jugée de peu d'importance par le Conseil communal qui, se référant ainsi à l'article 85 ReLATeC, la soumet à l'enquête simplifiée.

Comme propriétaires voisins intéressés, vous avez la faculté de consulter le dossier complet au bureau communal et de formuler par dépôt d'un mémoire motivé au secrétariat communal vos éventuelles observations ou oppositions dans un délai de 14 jours.

Le délai commence à courir le lendemain du retrait de l'envoi recommandé au guichet de la poste.

Sans nouvelles de votre part, nous admettrons que vous acceptez le projet présenté.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

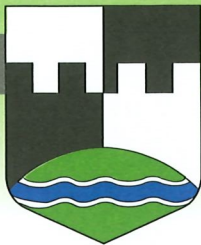
Philippe Barbey

Administrateur technique



Albert Pauchard

Syndic



Pré-de-la-Cour 4
Case postale 35
CH-1564 DOMDIDIER

Tél. 026 672 33 33
administration@belmont-broye.ch
www.belmont-broye.ch

RECOMMANDÉ

Monsieur
Michel Bussard
Route du Pas-de-l'Echelle 36C
1255 Veyrier

Réf. SF/PhB/MK
250828_LR voisins

Domdidier, le 2 septembre 2025

Mise à l'enquête - secteur Domdidier

N° dossier	2025-6-00537-S
Objet	Pose de palissades
Lieu	Route de Saint-Aubin 49 article № 10795 RF
Requérant	Thibault Lambolez, Route de Saint-Aubin 49, 1564 Domdidier

Monsieur,

Nous vous informons que la demande de permis de construire citée en marge a été jugée de peu d'importance par le Conseil communal qui, se référant ainsi à l'article 85 ReLATeC, la soumet à l'enquête simplifiée.

Comme propriétaire voisin intéressé, vous avez la faculté de consulter le dossier complet au bureau communal et de formuler par dépôt d'un mémoire motivé au secrétariat communal vos éventuelles observations ou oppositions dans un délai de 14 jours.

Le délai commence à courir le lendemain du retrait de l'envoi recommandé au guichet de la poste.

Sans nouvelles de votre part, nous admettrons que vous acceptez le projet présenté.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

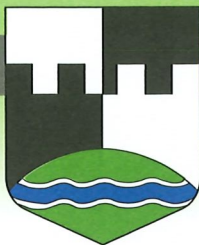
Philippe Barbey

Administrateur technique



Albert Pauchard

Syndic



Pré-de-la-Cour 4
Case postale 35
CH-1564 DOMDIDIER

Tél. 026 672 33 33
administration@belmont-broye.ch
www.belmont-broye.ch

RECOMMANDÉ

Monsieur
Philippe Chardonnens
Route des Grandseys 53
1564 Domdidier

Réf. SF/PhB/MK
250828_LR voisins

Domdidier, le 2 septembre 2025

Mise à l'enquête - secteur Domdidier

N° dossier	2025-6-00537-S
Objet	Pose de palissades
Lieu	Route de Saint-Aubin 49 article № 10795 RF
Requérant	Thibault Lambolez, Route de Saint-Aubin 49, 1564 Domdidier

Monsieur,

Nous vous informons que la demande de permis de construire citée en marge a été jugée de peu d'importance par le Conseil communal qui, se référant ainsi à l'article 85 ReLATeC, la soumet à l'enquête simplifiée.

Comme propriétaire voisin intéressé, vous avez la faculté de consulter le dossier complet au bureau communal et de formuler par dépôt d'un mémoire motivé au secrétariat communal vos éventuelles observations ou oppositions dans un délai de 14 jours.

Le délai commence à courir le lendemain du retrait de l'envoi recommandé au guichet de la poste.

Sans nouvelles de votre part, nous admettrons que vous acceptez le projet présenté.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

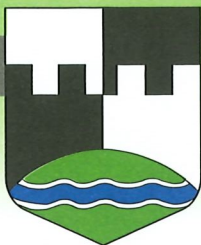
Philippe Barbey

Administrateur technique



Albert Pauchard

Syndic



Pré-de-la-Cour 4
Case postale 35
CH-1564 DOMDIDIER

Tél. 026 672 33 33
administration@belmont-broye.ch
www.belmont-broye.ch

RECOMMANDÉ

Madame
Catherine Birchler-Bader
Route des Bains 19
1525 Henniez

Réf. SF/PhB/MK
250828_LR voisins

Domdidier, le 2 septembre 2025

Mise à l'enquête - secteur Domdidier

N° dossier	2025-6-00537-S
Objet	Pose de palissades
Lieu	Route de Saint-Aubin 49 article N° 10795 RF
Requérant	Thibault Lambolez, Route de Saint-Aubin 49, 1564 Domdidier

Madame,

Nous vous informons que la demande de permis de construire citée en marge a été jugée de peu d'importance par le Conseil communal qui, se référant ainsi à l'article 85 ReLATeC, la soumet à l'enquête simplifiée.

Comme propriétaire voisin intéressé, vous avez la faculté de consulter le dossier complet au bureau communal et de formuler par dépôt d'un mémoire motivé au secrétariat communal vos éventuelles observations ou oppositions dans un délai de 14 jours.

Le délai commence à courir le lendemain du retrait de l'envoi recommandé au guichet de la poste.

Sans nouvelles de votre part, nous admettrons que vous acceptez le projet présenté.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

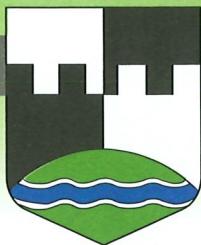
Philippe Barbey

Administrateur technique



Albert Pauchard

Syndic



Pré-de-la-Cour 4
Case postale 35
CH-1564 DOMDIDIER

Tél. 026 672 33 33
administration@belmont-broye.ch
www.belmont-broye.ch

RECOMMANDÉ

Monsieur et Madame
Pascal et Véronique Kämpfer
Route de Saint-Aubin 45
1564 Domdidier

Réf. SF/PhB/MK
250828_LR voisins

Domdidier, le 2 septembre 2025

Mise à l'enquête - secteur Domdidier

N° dossier	2025-6-00537-S
Objet	Pose de palissades
Lieu	Route de Saint-Aubin 49 article № 10795 RF
Requérant	Thibault Lambolez, Route de Saint-Aubin 49, 1564 Domdidier

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la demande de permis de construire citée en marge a été jugée de peu d'importance par le Conseil communal qui, se référant ainsi à l'article 85 ReLATEC, la soumet à l'enquête simplifiée.

Comme propriétaires voisins intéressés, vous avez la faculté de consulter le dossier complet au bureau communal et de formuler par dépôt d'un mémoire motivé au secrétariat communal vos éventuelles observations ou oppositions dans un délai de 14 jours.

Le délai commence à courir le lendemain du retrait de l'envoi recommandé au guichet de la poste.

Sans nouvelles de votre part, nous admettrons que vous acceptez le projet présenté.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Philippe Barbey

Administrateur technique



Albert Pauchard

Syndic